



COURS D'APPEL DE BAMAKO

TRIBUNAL D'INSTANCE DE SAN

RÉPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



N° 003711

CERTIFICAT DE NATIONALITE MALIENNE

Le Président du Tribunal d'Instance de San (REPUBLIQUE DU MALI)

certifie au vu des pièces suivantes:

Copie d'extrait d'acte de naissance n° 166
de l'année 2007 du Centre principal de San

QUE LA PERONNE CI-APRES

Nom : Kouyaté

Prénom: Mohamed dit Mambi

Né (e) à : San

Le: 23 juin 2007

De: Mohamed Kouyaté

Et de: Fanta Togola

Profession : Elève

Situation de Famille : Célibataire

Demurant à : San

Est de Nationalité Malienne en vertu des articles 224 et 233 de la loi N° 2011 - 087

DU 30 Décembre 2011 portant Code des Personnes et de la famille

En foi de quoi le présent certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit /

Coût: 750F

T.K

San le 28 Août 2025
LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL